

---

# 11ème réunion de la Commission des données et des statistiques de l'éducation

## Décisions proposées

27 et 28 février 2025 – Paris, France

## 4.1.4 Taux de non-scolarisation (OOS) dans les situations d'urgence et les crises prolongées

Variables	Option 1	Option 2	Option 3
Description	Ne faire aucun ajustement aux estimations des taux de non-scolarisation (OOS) dans les situations d'urgence et les crises prolongées	Ajoutez MSNA comme autre source au modèle UIS-GEMR si des données MSNA adaptées sont disponibles (alignement, couverture, précision)  Ajuster les estimations, s'il y a des changements significatifs dans l'accès à l'éducation depuis l'administration du MSNA, en pondérant ou en excluant les observations plus anciennes dans le modèle UIS-GEMR	Option 2 + Ajouter des données OOS au modèle UIS-GEMR produites à partir d'informations fiables des fermetures d'écoles (et des inscriptions affectées) s'il existe une MSNA non adaptée à l'objectif ou des rapports/'littérature grise' utilisés comme indicateur.  Ajuster les estimations selon les besoins : développer une correction distincte des dernières estimations du modèle, pour lesquelles les hypothèses et les sources de données sont clairement documentées
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Simplicité et cohérence</li> <li>• Aucune dépendance vis-à-vis d'apports externes qui ne sont pas toujours disponibles (par exemple <a href="#">REACH</a> ou MSNA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploite des sources de données vérifiées et à haute fréquence dans les contextes de crise, facilitant la mesure dans laquelle le modèle UIS-GEMR peut capturer de manière adéquate la participation à l'éducation des enfants touchés par la crise</li> <li>• Réactif et adaptable aux défis uniques des contextes touchés par les crises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournit des données plus actuelles, y compris dans les contextes où les données MSNA sont obsolètes</li> <li>• Plus représentatif de l'état actuel de l'accès à l'éducation</li> <li>• En dehors du modèle</li> </ul>
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque l'occasion de prendre en compte les enfants touchés par la crise, les excluant ainsi du suivi mondial</li> </ul>	Nécessite des métadonnées de <a href="#">REACH</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite davantage d'ajustements ponctuels et de vérification des données relatives à la fermeture des écoles</li> <li>• Peut nécessiter de faire appel à un groupe d'experts pour valider</li> <li>• La volatilité intra-annuelle des fermetures d'écoles pourrait ne pas être critique pour les estimations annuelles des taux de non-scolarisation</li> </ul>
Proposition de décision			
Document	<a href="#">Estimation des taux de non-scolarisation (OOS) dans les crises prolongées : options pour améliorer la mesure</a> <a href="#">Présentation des évaluations des besoins multisectoriels (MSNA)</a>		

## 4.3.3 Indicateur de participation à l'EFTP – et sources de données multiples

	Option 1	Option 2
Description	Utiliser les données d'enquêtes auprès des ménages/enquêtes sur les forces de travail et les données administratives pour rapporter sur l'indicateur.	Continuer à utiliser uniquement des données administratives pour rapporter sur l'indicateur
Avantages	Combine les atouts de plusieurs sources de données, améliorant ainsi la précision et la couverture.	Simplifie le processus de collecte des données et de rapport.
Inconvénients	Nécessite un effort supplémentaire pour la collecte des données HHS Peut impliquer un temps de préparation plus long pour garantir l'exhaustivité des métadonnées.	Peut conduire à une couverture incomplète ou moins fiable de la participation à l'EFTP.  Pourrait limiter la capacité à produire des tendances précises au fil du temps.  Manque d'importance accordée à la comparabilité transnationale, qui est cruciale pour les indicateurs de l'éducation de l'ISU.
Proposition de décision	Option 1 : Utiliser les données d'enquêtes auprès des ménages/d'enquêtes sur les forces de travail et les données administratives pour rapporter sur l'indicateur.	
Document	<a href="#">Métadonnées révisées ODD 4.3.3</a> <a href="#">Indicateur ODD 4.3.3 Taux de participation aux programmes de l'enseignement technique et professionnel (15 à 24 ans) - EFTP</a>	

## 4.a.4 Indicateur des repas scolaires

	Option 1	Option 2
<b>Description</b>	Approuver la méthodologie proposée pour l'indicateur sur les repas scolaires.	Demander des améliorations et des clarifications à la méthodologie de l'indicateur à présenter dans la réunion 12 de la Commission.
<b>Avantages</b>	L'indicateur proposé et la méthodologie associée sont suffisamment robustes pour initier le reporting et le suivi des programmes de repas scolaires dans le cadre de l'ODD 4.	Remédier aux faiblesses de l'option 1
<b>Inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les sources de données ne sont pas suffisamment harmonisées pour être utilisées à des fins de suivi.</li> <li>L'indicateur se concentre sur la couverture et ne reflète pas la qualité ou la valeur nutritionnelle des repas scolaires.</li> </ul>	<p>De nombreux défis rendent difficile la garantie de données cohérentes et comparables, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>différentes politiques de repas scolaires selon les pays</li> <li>différentes politiques de financement et sources de données</li> <li>différentes capacités de reporting</li> </ul>
<b>Proposition de décision</b>	Option 2 : Demander des améliorations et des clarifications à la méthodologie de l'indicateurs à présenter dans la réunion 12 de la Commission.	
<b>Document</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Métadonnées : Proportion d'enfants du primaire bénéficiant de repas scolaires (couverture)</a></li> <li><a href="#">Note méthodologique : Proportion d'enfants du primaire bénéficiant de repas scolaires (couverture)</a></li> </ul>	

# Utilisation de la population nationale: Protocole de soumission des données et flux de travail

	Option 1	Option 2
Description	Approuver la proposition d'un protocole de soumission de données normalisé amélioré et d'un flux de travail rationalisé.	Ne pas modifier le protocole actuel de soumission des données.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la charge de travail liée au reporting des données pour les pays et rationalisation du flux de travail, de l'examen des données et des efforts de validation pour l'ISU.</li> <li>• Amélioration de la cohérence et de la fiabilité des séries chronologiques des données démographiques utilisées pour le calcul des indicateurs d'éducation.</li> <li>• Une administration plus efficace de la collecte et de la validation des données démographiques nationales.</li> </ul>	Statu quo.
Inconvénients	La projection des données démographiques sur un an nécessite la disponibilité d'un modèle de projection approprié et de paramètres démographiques pertinents au niveau national, qui peuvent ne pas être facilement disponibles dans certains pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flux de travail de soumission et de validation des données peu clairs et délais associés.</li> <li>• Charges potentielles associées au reporting des données pour les pays.</li> </ul>
Proposition de décision	Option 1 :Approuver la proposition d'un protocole de soumission de données normalisé amélioré et d'un flux de travail rationalisé.	
Document	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Améliorations de la mise en œuvre de l'approche hybride de l'ISU pour l'utilisation des données démographiques pour les indicateurs de l'éducation (voir annexe 2).</a></li> </ul>	

## Utilisation de la population nationale : Modification du critère 3

	Option 1	Option 2
Description	<p>Modifier le critère 3 :</p> <p>De la version actuelle : « Les données sont compilées et diffusées par des organisations internationales reconnues, ou sont accessibles au public ».</p> <p>À la version proposée : « Les données sont compilées, utilisées et diffusées par l'office national de statistique et les organisations internationales, et sont accessibles au public à des fins de comparabilité transnationale. »</p>	<p>Maintenir le critère 3 inchangé.</p>
Avantages	<p>Favoriser la disponibilité publique, la crédibilité et la qualité de rapport des données.</p> <p>Empêcher la soumission d'ensembles de données multiples et différents lors d'une même collecte de données de l'ISU.</p>	<p>Statu quo.</p>
Inconvénients	<p>Des critères plus stricts qui peuvent exclure certaines sources de données nationales accessibles au public mais peu utilisées par les organisations internationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les termes « compilés et diffusés » n'indiquent pas explicitement que les données sont utilisées par des organisations internationales, ce qui peut affaiblir l'exigence de crédibilité.</li> <li>• Le terme « ou » suggère que la disponibilité publique à elle seule est suffisante, permettant potentiellement l'accès à des données qui ne sont pas contrôlées par l'ONS et les organisations internationales.</li> <li>• Manque d'importance accordée à la comparabilité transnationale, qui est cruciale pour les indicateurs de l'éducation de l'ISU.</li> </ul>
Proposition de décision		
Document	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Améliorations de la mise en œuvre de l'approche hybride de l'ISU pour l'utilisation des données démographiques pour les indicateurs de l'éducation (voir annexe 2).</a></li> </ul>	

## Modifications de la mise en œuvre de la CITE

	Option 1	Option 2
Description	Prendre note des 17 recommandations du comité de révision de la CITE et demander à l'ISU d' <b>élaborer des propositions spécifiques pour la mise en œuvre des changements à la CITE, y compris la création de groupes de travail pour traiter les recommandations sur les définitions et la portée de la CITE (n° 1, n° 2, n° 10, n° 11, n° 12 et n° 14).</b>	Prendre note des 17 recommandations du comité de révision de la CITE et demander à l'ISU de <b>présenter la CITE révisée une fois terminée.</b>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité aux exigences de gouvernance de la CITE (Manuel 2011, p. 23).</li> <li>• La CITE 2011 mise à jour (CITE-P et CITE-A) et la CITE-F 2013 révisée améliorent la précision et la pertinence des classifications car elles resteront alignées sur les systèmes éducatifs qui évoluent, réduiront les erreurs de classification et augmenteront la comparabilité transnationale des statistiques sur l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintient la flexibilité en permettant à l'ISU et au comité de révision de la CITE de finaliser la CITE révisée sur la base des contributions d'experts avant de la présenter à un examen plus large.</li> <li>• Soutient les révisions menées par des experts, en gardant le processus technique dans le cadre du comité de révision de la CITE et d'experts externes spécifiques.</li> </ul>
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une activité qui nécessite beaucoup de ressources pour les pays et les parties prenantes.</li> <li>• Possibilité de pression pour une mise en œuvre précoce, avant même que les pays ne soient prêts ou ne comprennent pleinement les implications des changements.</li> <li>• Cela peut entraîner des perturbations dans les séries chronologiques, car les classifications mises à jour pourraient entraîner des ruptures ou des incohérences dans les données historiques.</li> <li>• Complexité dans la gestion de plusieurs groupes de travail, ce qui pourrait ralentir les progrès si la coordination n'est pas bien structurée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de mécanismes de suivi immédiats (par exemple, les groupes de travail de l'EDSC) pour superviser la mise en œuvre et la planification.</li> </ul>
Proposition de décision	Option 1 : Prendre note des 17 recommandations du comité de révision de la CITE et demander à l'ISU d' <b>élaborer des propositions spécifiques pour la mise en œuvre des changements à la CITE, y compris la création de groupes de travail pour traiter les recommandations sur les définitions et la portée de la CITE (n° 1, n° 2, n° 10, n° 11, n° 12 et n° 14).</b>	
Document	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Recommandations du comité de révision de la CITE</a></li> <li>▪ <a href="#">Points de décision proposés sur les recommandations du comité de révision de la CITE</a></li> </ul>	

# Indicateur de politique pour mesurer les qualifications des enseignants

	Option 1	Option 2
Description	Demander à l'ISU de proposer un indicateur au niveau des politiques.	Ne pas adopter d'indicateur au niveau politique sur les cadres de qualification des enseignants.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet la comparabilité entre les pays.</li> <li>• Conforme aux recherches établies sur les qualifications des enseignants.</li> <li>• Reflète les éléments du Cadre mondial pour les normes d'enseignement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conserve la méthodologie existante sans introduire de nouvelles complexités.</li> <li>• Permet d'éviter une charge supplémentaire de collecte de données pour les pays.</li> <li>• Reste concentré sur l'amélioration de la couverture et de la qualité des données.</li> </ul>
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessite une collecte et une vérification détaillées des données.</li> <li>• S'appuie sur des cadres de qualification officiels, qui ne reflètent pas toujours les pratiques d'enseignement actuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de mesure des caractéristiques politiques de la qualification officielle des enseignants.</li> <li>• Limite la comparabilité entre les pays et les perspectives fondées sur les politiques.</li> </ul>
Proposition de décision	Option 1 : Demander à l'ISU de proposer un indicateur au niveau des politiques.	
Document	<a href="#">Proposition de révision de l'ODD 4.c.1 Enseignants formés</a>	

---

MERCI

En savoir plus:

[uis.unesco.org](https://uis.unesco.org)

[databrowser.uis.unesco.org](https://databrowser.uis.unesco.org)

@UNESCOstat

***#25YearsOfDataInsights***